

HAMAP HUMANITAIRE mag

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT

par l'éducation et le renforcement
de compétences locales



JANVIER 2022

ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE
www.hamap-humanitaire.org


HAMAP
HUMANITAIRE

Je suis heureuse de rappeler au travers de ce magazine la place fondamentale qu'occupent l'accès à l'éducation et le renforcement de compétences locales dans toutes les actions que conduit HAMAP-Humanitaire.

Dans le cadre de la solidarité internationale, le rôle d'HAMAP-Humanitaire est d'accompagner ses partenaires locaux, de la première formulation de leurs besoins à la réalisation de leur projet, et de tout mettre en œuvre pour garantir leur autonomie une fois les projets terminés. Nos chargés de projets assurent la transmission de savoirs-faires nouveaux, par l'accompagnement et la formation professionnelle, avec des approches participatives et engageantes.

Le renforcement de compétence pour l'autonomie et le développement local : c'est le but qui nous est cher, c'est l'impact que nous souhaitons !



Ainsi, œuvrons-nous pour davantage de résilience face aux risques hydriques dans le domaine de l'accès à l'eau et à l'assainissement en formant ceux qui assurent la gestion locale des projets et qui mettent en place les modes de gouvernance adaptés à chaque situation. De même, dans le domaine de l'action contre les mines, HAMAP-Humanitaire forme des démineurs locaux, et organise une sensibilisation aux risques des engins explosifs pour les populations. Ces projets apportent une plus grande force aux populations concernées pour leur permettre d'envisager un futur plus fécond.

A cela s'ajoutent des actions menées dans des écoles en Inde et au Burkina Faso qui permettent d'éveiller des enfants au savoir, en enrichissant leur potentiel et leur développement personnel. Une belle implication d'HAMAP-Humanitaire pour proposer un réel cursus scolaire à ces élèves, d'un bidonville au nord de Mumbai ou de villages proches de Kokologho. En place depuis plus de 20 ans pour certains, ces centres de scolarisation ont vu des enfants accéder à des métiers, et même poursuivre en enseignement supérieur.

Je remercie très fort, une fois de plus, tous ceux qui nous soutiennent financièrement pour que tous ces programmes soient menés, tous nos partenaires financiers publics et privés, tous les parrains et marraines qui accompagnent les enfants des écoles d'Inde et du Burkina Faso, et tous les donateurs qui nous permettent chaque jour de faire un pas de plus.

Et bien sûr, je renouvelle ma gratitude à tous les membres de notre organisation, qu'ils soient salariés ou bénévoles, et qui contribuent sans relâche à ces opérations parfois très complexes, selon les situations géopolitiques, sanitaires etc.

Merci à vous pour toutes les populations que nous soutenons, si chères à nos cœurs. Soyez un acteur de cette solidarité humaine par vos dons ou par votre action. Nous avons besoin de vous !

Très chaleureusement,

MARTINE GERNEZ
PRÉSIDENTE DE L'ONG
HAMAP-HUMANITAIRE

Depuis la création de l'ONG HAMAP-Humanitaire en 1999, le comité de direction a toujours souhaité se baser sur des valeurs qui lui paraissaient essentielles : solidarité, fraternité, confiance et pérennité. Le principe de base, et non-négociable, était de ne répondre qu'à des projets issus et proposés par nos partenaires locaux. En aucun cas, HAMAP-Humanitaire ne devait imposer à son partenaire un projet. Le but pour l'ONG était donc de s'assurer que le partenaire avait toute la compétence voulue pour que, d'une part, le projet puisse se réaliser dans les meilleures conditions possibles et que, d'autre part, ce projet se pérennise dans le temps. Pour cela, la formation est devenue notre spécificité et elle guide aujourd'hui toutes nos actions à l'international.

La vision d'HAMAP-Humanitaire est "d'apprendre aux personnes à pêcher plutôt que de leur donner du poisson".

Aussi dans tous nos projets, nous avons des formateurs, des ingénieurs, des agronomes, des spécialistes en assainissement, qui forment les populations locales. Ils contribuent ainsi au renforcement de capacités qui passe également par le travail remarquable effectué par nos chargés de projets, en lien permanent avec nos partenaires locaux.



Ainsi au fil du temps, ce partenariat à travers le renforcement de compétences est une aventure humaine qui apporte d'excellents résultats pour le développement des populations bénéficiaires et de toutes les structures qui nous soutiennent et nous font confiance.

JOËL KAIGRE
FONDATEUR DE L'ONG
HAMAP-HUMANITAIRE
ET PRÉSIDENT D'HONNEUR

Notre conviction

Nous revendiquons que tout homme, toute femme, tout enfant soit considéré avec fraternité, afin que la condition humaine retrouve son sens.

NOTRE ENGAGEMENT

Nous nous engageons à développer les capacités locales pour que plus de femmes, d'enfants et d'hommes accèdent à l'eau potable et à l'assainissement, à l'éducation, à la santé ainsi qu'à la sécurité.



NOTRE MISSION

La mission d'Hamap-Humanitaire comporte trois volets :

1. La transmission de compétences à des structures locales.
2. La mission d'assistant à maître d'ouvrage.
3. L'accompagnement et la formation de nos partenaires locaux.

NOS RÉSULTATS EN 2021



CETTE ANNÉE VOTRE ENGAGEMENT A PERMIS À...

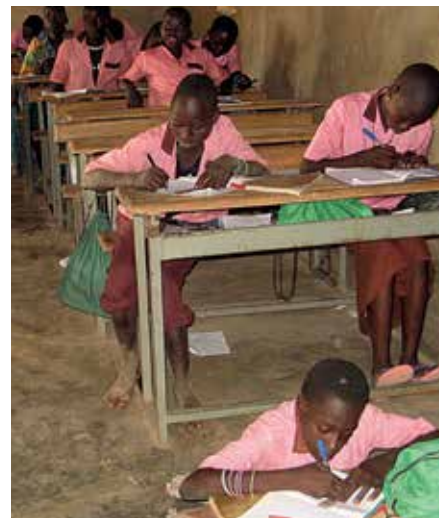
197 468 personnes d'accéder à l'eau potable

96 670 personnes d'accéder à l'assainissement

6 218 personnes de bénéficier d'un accès à l'éducation et/ou à une formation professionnelle

30 400 personnes de bénéficier d'interventions de déminage

9 000 personnes de bénéficier d'ateliers de sensibilisation aux risques des mines



Enfants à l'école. Burkina Faso

Plus de 400 bénévoles, cadres, ingénieurs et experts, médecins et infirmières ont, cette année, engagé leurs compétences au service des plus démunis et plus particulièrement des femmes et des enfants.

NOS PROJETS EN COURS ET À VENIR

BÉNIN : Appui au programme de construction et de réhabilitation d'ouvrages d'eau et d'assainissement en milieu scolaire et réalisations de Sani-Marché dans la Commune d'Aplahoué

BURKINA FASO : Accueil, formation professionnelle et réinsertion de jeunes filles mères et leurs enfants, Ouagadougou // Formation de formateurs - deuxième phase - multi régions // Renforcement de l'accès à l'eau potable pour les 17 villages de la commune rurale de Oueléni, région des Cascades

CAMBODGE : Accès à l'eau et à l'assainissement pour les habitants de la commune de Putrea // Formation de comités de gestion de l'eau pour assurer une gestion durable des infrastructures d'accès à l'eau dans le bassin du Stung Sen

COMORES : Alimentation en eau potable dans les communes d'Itsahidi et de Domba Grande Comores (FICOL)

GUINÉE CONAKRY : Extension du réseau d'eau potable de Timbi Touni

HAÏTI : Renforcement du service d'eau potable de la ville de Saint-Marc

INDE : Accès à l'eau et à l'assainissement et mise en place de sessions de formation à l'hygiène menstruelles pour les femmes dans les villages de la banlieue de Chennai

INDONÉSIE : Projet d'écodéveloppement en eau et énergies renouvelables à Urisa

IRAK : Assurer le retour en toute sécurité des communautés de Sinjar en menant une campagne d'éducation aux risques des engins explosifs, basée sur le renforcement des capacités d'une ONG locale irakienne

LIBAN : Etude pour un système intégré d'alimentation en énergie renouvelables d'équipements hydroélectriques

MADAGASCAR : Projet d'alimentation en eau potable du chef-lieu de la commune d'Ejeda

MALI : Réalisation d'un système d'adduction d'eau potable dans les villages de Tahirou, Kémala, Makounia et Lakahia

MAROC : Renforcement des capacités de 16 comités de gestion de l'eau à Bouzmou et Imilchil

MAURITANIE : Réalisation de blocs sanitaires en milieu scolaire, cycle secondaire, région de Nouadhibou // Réhabilitation de puits pour les habitants de campements et populations nomades, région de Nouadhibou



© Noe falk nielsen

Dans un camp de réfugiés en Irak

RÉP. DÉMOCRATIQUE DU CONGO : Accès à l'eau potable pour 3villages, une école et un hôpital de la commune rurale de Sola, province du Tanganyika

SÉNÉGAL : Renforcement d'accès à l'eau potable pour la commune de Louli // Alimentation en eau potable et accès à l'assainissement dans la commune de Dabo en Casamance

SYRIE : Projet d'action contre les mines au profit de la population et des personnes déplacées au nord-est de la Syrie

TERRITOIRES PALESTINIENS : Assistance à maîtrise d'ouvrage de la coopération décentralisée entre la ville de Lescar et la municipalité de Beit Fajjar pour l'amélioration de l'accès à l'eau potable // Assistance à maîtrise d'ouvrage de la coopération décentralisée entre la Métropole de Toulouse et la Municipalité de Ramallah pour l'amélioration des conditions d'assainissement

TUNISIE : Appui à la municipalité de Mellouleche pour l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement



© Noe Falk Nielsen

Éducation aux risques des mines. Irak

L'éducation et le renforcement de capacité

Des droits humains et une force pour le développement durable et la paix.

L'ÉDUCATION

L'éducation est "la conduite de la formation de l'enfant ou de l'adulte dans tel ou tel domaine d'activité et ensemble des connaissances intellectuelles, culturelles, morales acquises dans ce domaine". Elle comprend la scolarisation, l'alphabétisation, la formation professionnelle mais aussi l'éducation informelle. L'éducation favorise la mobilité socio-économique et constitue un moyen d'échapper à la pauvreté. Mais les difficultés pour atteindre une éducation de qualité dans les pays en développement sont nombreuses : peu ou pas de manuels scolaires de qualité, un manque d'enseignants qualifiés, des programmes d'enseignement incomplets et des infrastructures insuffisamment développées.

UN ACCÈS INÉGAL À L'ÉDUCATION À TRAVERS LE MONDE

Selon le Rapport mondial de suivi de l'Éducation, la région confrontée aujourd'hui, aux plus grands problèmes éducationnels est l'Afrique subsaharienne. En effet, on constate un grand manque d'enseignants formés et plus de la moitié des enfants non scolarisés dans le monde vivent en Afrique subsaharienne. **Cette région, comptant une population très jeune, devra fournir une éducation de base à 444 millions d'enfants âgés de 3 à 15 ans d'ici à 2030, ce qui représente 2,6 fois le nombre d'enfants actuellement scolarisés².** De plus, moins de la moitié des écoles d'Afrique subsaharienne ont accès à l'eau potable, à l'électricité, à des ordinateurs et à Internet.



Enfant dans un centre d'alphabétisation au Burkina Faso



EN CHIFFRES

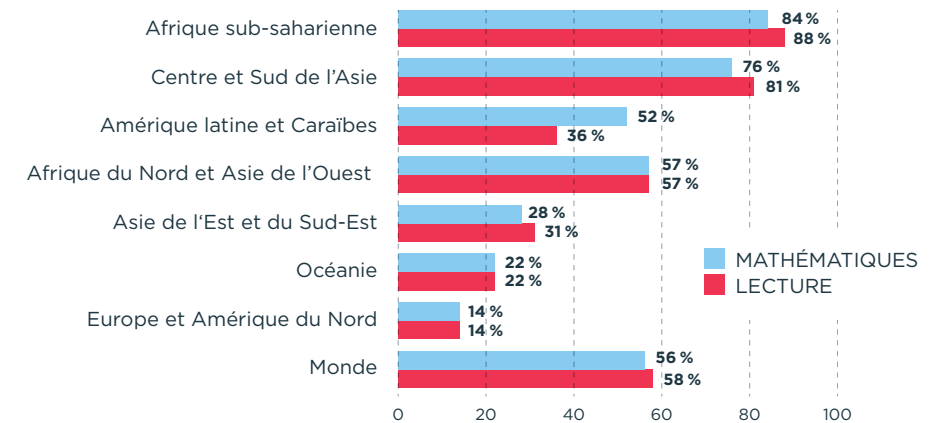
420 MILLIONS DE PERSONNES sortiraient de la pauvreté si elles bénéficiaient d'une éducation du niveau du secondaire.

UN ENFANT DONT LA MÈRE SAIT LIRE, a 50 % de chances de plus de vivre au-delà de l'âge de 5 ans.

UNE ANNÉE D'ÉTUDE DE PLUS, peut augmenter les revenus d'une femme jusqu'à 20 %.

POURCENTAGE D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS N'ATTEIGNANT PAS LES COMPÉTENCES MINIMALES EN LECTURE ET EN MATHÉMATIQUES

THE UNESCO INSTITUTE FOR STATISTICS



LE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS, C'EST QUOI ?

Le renforcement des capacités est défini comme "le processus de développement et de renforcement des compétences, des instincts, des aptitudes, des processus et des ressources dont les organisations et les communautés ont besoin pour survivre, s'adapter et prospérer dans un monde qui évolue rapidement³". Il vise à accompagner des organisations basées dans des pays qui subissent des crises humanitaires et est l'une des clés de l'autonomie et de la pérennité des actions de développement.

A l'heure actuelle, l'attention grandissante portée au renforcement de capacités locales implique donc un changement de rôle pour les humanitaires internationaux. Ces derniers évoluent de "fournisseur d'aide" à "soutien aux capacités locales". L'objectif du renforcement de compétences locales est de permettre que les populations soient actrices du développement de leur propre pays. HAMAP-Humanitaire à travers ses projets, s'inscrit dans une logique de renforcement de capacités.

PLUSIEURS ACTIONS POUR CET OBJECTIF

Un travail en partenariat avec les acteurs locaux. Tout projet mené par HAMAP-Humanitaire est réalisé en collaboration étroite avec des acteurs locaux (associatifs, techniques et institutionnels) sur toutes les étapes du cycle de vie de projet. A travers ce processus, les acteurs locaux apprennent ou consolident leurs compétences en écriture de projet.

Des sessions de sensibilisation ou de formation à destination des populations locales, des usagers, des comités de gestion ou des autorités locales en charge de la pérennité du projet.

Enfin, HAMAP-Humanitaire priorise l'embauche de personnel national afin de s'assurer que les connaissances acquises continuent à bénéficier et à être transmises aux populations locales même après la fin du projet.



Séance d'éducation aux risques des mines et engins explosifs dans un camp de populations déplacées dans le gouvernorat de Raqqah, Syrie

¹ Dictionnaire Larousse, 2020. ² Programme des Nations Unies pour le Développement. ³ Nations Unies



Focus — Deux projets phares d'HAMAP-Humanitaire au Burkina Faso

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉDUCATION PRIMAIRE PAR LA FORMATION DE FORMATEURS

Le système éducatif du Burkina Faso est confronté à d'énormes difficultés et les échecs scolaires sont nombreux. En effet, on constate de fortes disparités entre les différentes régions du pays ainsi qu'entre les sexes. De plus, la réforme du système éducatif de 2006 peine à se mettre en place. En effet, on constate l'insuffisance de la formation des enseignants sur les thématiques pédagogiques retenues par le Ministère, d'où des insuffisances dans l'accompagnement des élèves. Par ailleurs, différents cas de violences sont enregistrés au niveau des écoles et contribuent à la détérioration de l'enseignement.

Ainsi, Actions Solidaires pour le Développement, une association locale, a fait appel à HAMAP-Humanitaire pour mettre en place un projet de formation de formateurs. Celui-ci consiste à :

- Former un groupe pilote de 30 professionnels de l'éducation à la réforme du système éducatif local, aux méthodes pédagogiques innovantes et aux droits et devoirs des enfants.
- Accompagner le groupe pilote à former leurs pairs.
- Suivre la mise en pratique des acquis de l'expérience.

Le projet a pour but de développer les compétences des enseignants sur des pédagogies actives et collaboratives permettant d'accroître la confiance et l'autonomie. Il permet d'augmenter le taux de réussite scolaire, diminuer le taux d'abandon et réduire le nombre de cas de violence.

Au total, ce sont plus de 300 professionnels de l'éducation (enseignants, directeurs d'école et inspecteurs de l'académie) qui ont été formés à ces méthodes éducatives, faisant ainsi bénéficier plus de 5 550 élèves d'une éducation de meilleure qualité dans 12 écoles publiques de Ouagadougou et de Dori. Le Ministère de l'Education Nationale burkinabé s'est fortement intéressé au projet pilote et a fini par intégrer le projet et nouer un partenariat officiel avec l'association locale ASD-B. Une deuxième phase de plus grande envergure est en cours de préparation touchant davantage d'écoles et de régions du pays.



Ce projet a pu se réaliser grâce au soutien financier des partenaires suivants et de nombreux donateurs qui se sont engagés pour la formation professionnelle :

FONDATION NON-VIOLENCE XXI,
FONDATION AIR FRANCE,
AGENCE DES MICRO-PROJETS, RÉGION GRAND EST, DONS PRIVÉS.



“ LA PAROLE À NOS PARTENAIRES



La Fondation Air France s'appuie sur la conviction que l'accès à l'éducation constitue le meilleur bagage pour affronter le voyage de la vie.

Depuis presque 30 ans, la Fondation Air France soutient la cause de l'enfance, chère au cœur des salariés de la Compagnie. Parce que l'éducation change le monde, elle accompagne les associations dans leurs projets éducatifs en faveur des enfants en Métropole, dans les départements d'Outre-mer et dans le monde. La Fondation Air France a soutenu l'association HAMAP-Humanitaire sur le projet Formations de Formateurs parce qu'elle est convaincue que la formation des enseignants est capitale pour l'amélioration du niveau de l'éducation. Le fait même que des enseignants formés puissent, à leur tour, former d'autres enseignants est tout aussi important, car nous constatons souvent le niveau faible des enseignants un peu partout dans le monde.

fondation.airfrance.com

SOS FILLES MÈRES : PROJET D'ACCUEIL, DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE RÉINSERTION POUR DE JEUNES FILLES MÈRES ET LEURS ENFANTS

On dénombre aujourd'hui à Ouagadougou et dans tout le pays, de nombreuses grossesses non désirées notamment chez les jeunes femmes déscolarisées. Celles-ci sont alors rejetées, bannies et condamnées par la société et leurs familles. Certaines sont recueillies et exploitées, d'autres se retrouvent dans la rue dans des conditions de précarité et de vulnérabilité extrêmes. En effet, au Burkina Faso un taux élevé de femmes sont exposées à la pauvreté du fait de leur faible accès aux emplois. De plus, une grande partie des petites filles sont éduquées dans le but de se marier et d'être mères au foyer. Le sujet de la sexualité et tous ses dérivés sont tabous (anatomie, puberté, relations sexuelles, maternité, agressions sexuelles...) et ne sont abordés ni au sein des familles, ni à l'école.

C'est ainsi qu'en 2006, l'association burkinabé SOS Fille Mère est créée dans le but de venir en aide à ces jeunes filles. Il s'agit d'une des rares associations locales à travailler auprès de ce public, très mal perçu dans le pays. En 2017, HAMAP-Humanitaire et l'association SOS Fille Mère établissent un partenariat visant à renforcer et structurer l'association burkinabé ainsi que son projet associatif. En effet, le projet monté dans le cadre de ce partenariat vise à :

- Construire un centre d'accueil permettant d'accueillir des jeunes filles mères et leurs enfants.



- Mettre en place des séances de sensibilisation auprès des jeunes filles mères sur les thématiques de la planification familiale, des droits de l'enfant, de leurs droits, et de la maternité.

- Mener des ateliers de formation professionnelle.
- Scolariser les enfants qui sont en âge de l'être.
- Créer et mettre en place une boutique solidaire attenante au centre d'accueil.

L'objectif est que les jeunes filles se reconstruisent grâce au projet pédagogique de l'association et se réinsèrent ensuite dans la société. Depuis 2006, plus de 100 jeunes filles et leurs enfants sont passées par l'association.



Ce projet a pu se réaliser grâce au soutien financier et à l'engagement de nombreux donateurs ainsi que des partenaires tels que :

FONDATION DAVID HADIDA,
FONDATION RAJA DANIÈLE MARCOVICI, AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE, TF1, FONDATION LEGALLAIS, FONDATION MAZARS, SMLH, AIRBUS, CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL DE MARNE, DONS PRIVÉS.

Le soutien à la scolarisation et le parrainage chez HAMAP-Humanitaire



BURKINA FASO

AMENER DES ENFANTS DÉSCOLARISÉS SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

Dès 2009, HAMAP-Humanitaire est interpellé par les autorités locales burkinabé pour permettre à des enfants issus de milieux particulièrement défavorisés d'aller à l'école aux alentours de Kokologho à 50 km de la capitale burkinabé. Au Burkina Faso, l'école publique est gratuite mais les parents ont à leur charge les fournitures scolaires et la cotisation à l'association des parents d'élèves. Or, bien souvent, en zone rurale notamment, les revenus très faibles ne permettent pas d'assumer ces frais. Certains enfants sont scolarisés mais dans des classes surchargées (80 à 100 élèves), où le suivi individuel est quasi impossible. De plus, les parents bien souvent analphabètes, parlant uniquement le dialecte local, ne peuvent aider leurs enfants et les décrochages sont nombreux.

HAMAP-Humanitaire donne alors une chance à ces enfants de refaire un cycle de primaire en soutenant 5 centres d'alphabétisations, reconnus par le Ministère de l'Education Nationale burkinabé. Situé à Kokologho et trois villages environnants, ils permettent ainsi à 58 enfants de suivre un cycle complet. Grâce aux dons et aux bénévoles, l'ONG finance le salaire des enseignants, leur suivi pédagogique, les fournitures scolaires et la cantine qui permet aux enfants d'avoir un repas, les jours de classe. École de la deuxième chance, les effectifs sont réduits, environ une trentaine d'élèves par classe, durant un cycle de 6 ans récompensé par un



Enfants en centre d'alphabétisation

certificat d'études. S'ils réussissent, les meilleurs peuvent être parrainés pour aller au collège ou entrer en formation professionnelle.

POURSUIVRE EN COLLÈGE OU EN LYCÉE TECHNIQUE GRÂCE AUX PARRAINAGES

Dans la continuité, HAMAP-Humanitaire a mis en place un système de parrainage qui permet de payer l'inscription dans l'établissement, l'uniforme requis et les fournitures scolaires. Choisis par le partenaire burkinabé, les meilleurs élèves et les plus nécessiteux ont alors la chance d'intégrer un collège puis un lycée d'enseignement général ou technique pour une formation professionnelle. Ces élèves sont soutenus durant tout leur cursus, jusqu'à l'obtention d'un diplôme. HAMAP-Humanitaire assure la gestion des parrainages et le lien avec les parrains et marraines. Ces derniers reçoivent en

principe 2 lettres de leurs filleul(es) auxquelles ils peuvent répondre s'ils le souhaitent et HAMAP-Humanitaire leur transmet les résultats scolaires.

Aujourd'hui, les premiers parrainés préparent le baccalauréat. Déscolarisés au départ, ils sont très fiers d'avoir pu suivre ce long chemin. Cette année, 45 jeunes sont parrainés grâce à la générosité des parrains et marraines, sensibles au rôle essentiel joué par l'éducation tant dans le développement individuel que dans celui d'un pays. Transmettre, là est l'objectif d'HAMAP-Humanitaire.



Avec 180 € par an, soit 15 € par mois, vous financez les frais d'inscription au collège, l'uniforme et les fournitures scolaires d'un enfant.

(Réduction d'impôt égale à 66 % du don)



INDE

C'est à Bombay, mégapole de 20 millions d'habitants, que se concentre l'action éducative en Inde d'HAMAP-Humanitaire qui, en 2020, a réalisé une fusion avec Un Toit à Bombay (UTAB), sous le signe des mêmes valeurs : agir pour la protection et l'éducation des jeunes filles d'un bidonville.

Un Toit à Bombay (UTAB) a vu jour en France en 2007, avec un but : aider les jeunes filles et leurs mères à sortir de l'extrême pauvreté. Une association indienne a également été créée en 2010 : Girls Inspired For Tomorrow (GIFT). L'ONG partenaire fonctionne aujourd'hui avec une équipe de cinq indiennes permanentes et une dizaine d'intervenants extérieurs qui tiennent un centre de jour et une maternelle, dans des locaux propres et sains.

L'ensemble créé par GIFT et HAMAP-Humanitaire permet de suivre aujourd'hui 175 jeunes filles entre 3 et 21 ans. Une trentaine de jeunes filles de 3 à 6 ans, dont les familles figurent parmi les plus pauvres du bidonville, sont accueillies à la maternelle, à l'issue de laquelle les enfants sont sponsorisés pour la suite de leurs études. 145 filles bénéficient de parrainages scolaires, permettant des inscriptions dans des écoles de bon niveau, et l'achat de tout le matériel scolaire (livres, uniformes, etc.) Elles reçoivent également tous les soins de santé nécessaires. Elles viennent au centre de jour pour les repas quotidiens, pour faire leurs devoirs dans le calme, pour être en sécurité ou pour suivre des cours de danse, de yoga, de langue, d'informatique, de self-défense. Des rations alimentaires sont distribuées régulièrement aux familles.



Jeunes filles dans un bidonville à Bombay

Tout cela a été perturbée par la pandémie de COVID-19, les écoles étant fermées depuis mars 2020. Mais l'équipe indienne a su organiser des cours en ligne, des distributions de repas et des tours de garde dans le bidonville pour s'assurer de la santé des familles.

En 14 ans d'action, la plupart des maladies dues à la malnutrition et la pauvreté ont été éradiquées dans les familles aidées. Il y a dix ans, aucune des jeunes filles suivies n'atteignaient l'équivalent de la troisième. Aujourd'hui, plus d'une trentaine passent avec succès l'équivalent du baccalauréat. Douze de nos parrainées suivent des cours à l'université. Deux sont dans des écoles d'ingénieur. Trois suivent leurs voies pour travailler dans des banques. D'autres rêvent de devenir infirmières, policières ou avocates internationales. Toutes ont compris que l'éducation était la clé d'une vie meilleure, la solution pour sortir du bidonville où elles ont grandi.



Grâce au parrainage "scolaire" (240 € par an, soit 20 € par mois) vous financez les frais d'inscription à l'école ou au collège, l'uniforme, les tuitions (cours particuliers quasi obligatoires pour les jeunes indiens) et les fournitures scolaires d'un enfant.

Grâce au parrainage "day care" (240 € par an, soit 20 € par mois), vous permettez à une jeune fille d'être accueillie, protégée, nourrie au day care center.

(Réduction d'impôt égale à 66 % du don)



"Je me suis rendue sur place en 2014, durant un mois, dans le cadre d'un projet humanitaire. J'ai pu découvrir le bidonville et les familles que l'association aide. J'étais au côté des enfants à qui je proposais des activités ludiques et pédagogiques au Day Care. Je ne voulais pas repartir en France sans pouvoir continuer à les aider. Le parrainage me permet de maintenir le lien et de continuer à m'investir au sein de l'association. L'association est à taille humaine ce qui permet d'avoir des nouvelles de nos filleules sur l'année. Il y a une certaine «proximité» entre les parrains/marraines et l'équipe de l'association, nous sommes au courant des actions menées via les différents outils de communication."

Océane Masure, marraine d'une jeune fille depuis 2014

Le renforcement de capacités chez HAMAP-Humanitaire

HAMAP-Humanitaire à travers ses projets, s'est toujours inscrit dans une logique de renforcement de capacités. En effet, son mode d'action est de fournir aux communautés locales, les outils et connaissances nécessaires pour qu'elles puissent assurer leur propre développement.

PROJET DE SENSIBILISATION AUX RISQUES DES MINES – KURDISTAN IRAKIEN



En Irak, HAMAP-Humanitaire œuvre directement à la réduction du nombre de victimes des engins explosifs, via la conduite de projets de sensibilisation à destination des populations déplacées et réfugiées du nord du pays. Depuis 2019, HAMAP-Humanitaire mène ces projets en partenariat avec l'organisation irakienne Shariteah Humanitarian Organization (SHO), conformément à sa volonté d'accompagner des structures locales. HAMAP-Humanitaire poursuit deux objectifs principaux : la mise en œuvre efficace des activités opérationnelles, ainsi que le renforcement des capacités techniques et organisationnelles du partenaire local.

En ce qui concerne Shariteah Humanitarian Organization, ce renforcement de capacités se traduit premièrement par un travail de fond, mené sur l'analyse et la réponse aux besoins organisationnels de la structure partenaire, ce

qui a permis d'identifier les procédures liées aux ressources humaines comme besoin prioritaire.

Ce renforcement structurel va de pair avec l'appui d'HAMAP-Humanitaire au partenaire local dans la mise en œuvre des activités opérationnelles du projet : en d'autres termes, le renforcement de capacités techniques. Sur le sujet, HAMAP-Humanitaire s'est notamment investi dans le développement des compétences de SHO en matière d'action contre les mines. HAMAP-Humanitaire implique le partenaire local sur l'intégralité du projet : du déploiement d'activités de développement à grande échelle, jusqu'au transfert de compétences dans un objectif d'autonomisation. À terme, le bilan est notable : en octobre 2021, SHO s'est vu accordé une accréditation officielle par les autorités irakiennes leur permettant d'effectuer des activités de déminage sur le territoire irakien.



“ La grande ambition des objectifs de développement durable peut être réalisée uniquement grâce à une coopération et des partenariats internationaux entre les nombreux acteurs du domaine. Après deux ans de partenariat et de soutien continu de HAMAP-Humanitaire, SHO est fier des capacités acquises, notamment dans le domaine de l'action contre les mines. À cet égard, nous ne pouvons qu'exprimer notre gratitude pour le soutien continu de HAMAP-Humanitaire, en particulier pour le renforcement de capacités de nos employés.”

ISMAT SELEVANY, DIRECTEUR DE L'ONG SHARITEAH HUMANITARIAN ORGANIZATION (SHO)

EAU ET ASSAINISSEMENT – MADAGASCAR

À Madagascar, face à la situation précaire de l'accès à l'eau potable dans la commune d'Ejeda, HAMAP-Humanitaire a été sollicité pour la remise en état du réseau d'adduction d'eau ainsi qu'un accompagnement dans la mise en place d'un modèle innovant de partenariat public privé dans la région, permettant ainsi une meilleure implication du futur délégataire.

Afin de garantir la maîtrise d'ouvrage au niveau communal, les autorités locales bénéficieront de formations pour renforcer leurs compétences en matière de planification du développement communal et la mise en œuvre des opérations liées à la gestion de voirie, d'eau et assainissement et également d'hygiène. Il est donc proposé de mettre en œuvre sur la durée du projet un programme de formation à l'intention des autorités communales sur :

- > Le cadre réglementaire du secteur eau/assainissement à Madagascar
- > Le contenu des contrats de délégation et des annexes au contrat, avec un focus sur le rôle du maître d'ouvrage, du maître d'ouvrage délégué et du délégataire
- > Explication du fonctionnement du système d'alimentation en eau potable
- > Le suivi et contrôle technique du système d'alimentation en eau potable
- > La tarification de l'eau : objectifs ; et calcul du prix de l'eau : explication des plans d'affaires
- > La gestion des taxes et redevances

Ce programme de formation sera dirigé par la Direction Régionale de l'Eau, l'Assainissement et l'Hygiène. De plus, le gestionnaire bénéficiera de la part de l'entreprise d'installation du pompage solaire, d'une formation des techniciens sur la gestion des ouvrages photovoltaïques.

Cette formation sera effectuée en présence des techniciens et du délégataire et portera notamment sur la maintenance et la manipulation des installations.

Ce projet vise à renforcer les compétences et l'autonomie des autorités locales responsables de la gestion du service d'eau potable de la commune pour le bien de 25 000 personnes.

Enfants portant des seaux d'eau, Madagascar



Les Amis d'HAMAP



Les “Amis d’HAMAP” sont des associations indépendantes de loi 1901. Il en existe aujourd’hui 16 qui sont réparties dans toute la France, allant de Paris à Martigues, en passant par l’Alsace, le Morbihan ou la Catalogne.

Ces associations ont une importance capitale dans la vie d’HAMAP, avec des objectifs nombreux. Elles organisent des événements locaux, dans les domaines artistiques, culturels et sportifs dont les bénéfices soutiennent les projets d’aide au développement d’HAMAP-Humanitaire. Elles font rayonner HAMAP-Humanitaire en parlant de nos projets et nos activités grâce à leur ancrage territorial, tout en restant

indépendantes. Elles permettent aussi de susciter le désir de l’engagement à l’international, grâce à leur pouvoir de communication, permettant de tisser des liens avec la population, les entreprises et les collectivités au niveau local et national.

N’hésitez pas à vous rapprocher des Amis d’HAMAP de votre région !

PARTENAIRES PRIVÉS



PARTENAIRES PUBLICS



AIDEZ-NOUS À FAIRE PLUS



En devenant bénévole et en mettant vos compétences au service d'HAMAP-Humanitaire.

En adhérant à notre ONG, vous aurez ainsi le droit de vote au sein de notre Assemblée Générale. Les adhérents d'HAMAP-Humanitaire sont des particuliers qui partagent les valeurs de l'association, sa vision et sa mission. Pour devenir adhérent, vous pouvez remplir le bulletin d'adhésion joint à ce MAG et nous le retourner signé.

En devenant donateur ponctuel ou régulier de notre ONG⁴.

Votre soutien est essentiel pour la mise en œuvre de nos projets de développement et pour assurer leur pérennité. Vous pouvez également devenir parrain / marraine de nos programmes de scolarisation d'enfants au Burkina Faso et en Inde ou faire un don au titre de l'IFI ou un legs à notre ONG.

Pour ce faire, vous pouvez remplir le bulletin joint à ce MAG et nous le retourner signé.

En nous mettant en relation avec votre réseau (entreprises, fondations...) qui souhaiterait engager une politique de RSE.

UN GRAND MERCI POUR VOTRE SOUTIEN !

⁴ HAMAP-Humanitaire est une ONG reconnue à caractère d'intérêt général, elle peut donc émettre un reçu fiscal aux donateurs ayant effectué un don. La défiscalisation se fait à hauteur de 66% du montant du don dans la limite de 20% du revenu imposable. Les entreprises, quant à elles bénéficient d'un taux de 60% du montant de leur don dans la limite de 0.5[®] de leur chiffre d'affaires hors taxes.